



Probleme baille et propriétaire

Par **orka60**, le **07/10/2008** à **16:08**

Bonjour,

J'AI SOUCIS AVEC MON BAILLEUR NOUS AVONS SIGNÉ UN CONTRAT DE LOCATION EN JANVIER 2007 ET MAINTENANT JE SOUHAITE PARTIR MAIS JE ME SUIS RENDU COMPTE QUE SUR LE CONTRAT DE LOCATION MEUBLE IL Y A MARQUÉ QUE IL Y A UN MOIS DE PRÉAVIS MAIS LUI A RECTIFIÉ AU STYLO BILLE LA DATE ET A MIS UN 2 A LA PLACE DE UN MOI JE LUI AI TÉLÉPHONÉ POUR RÉGLER ÇA IL M'A DIT QUE C'ÉTAIT LA LOI QUE J'AVAIS SIGNÉ ET QUE JE DEVAIS 2 MOIS DE PRÉAVIS MAIS JE TROUVE ÇA ÉTRANGE CAR SUR MON CONTRAT IL A INSCRIT ART 126 DE LA LOI N° 98-657 DU 29 JUILLET 1998 " QUI Y A UN PRÉAVIS DE TROIS MOIS POUR LE BAILLEUR ET DE UN MOIS POUR LE LOCATAIRE" POUVEZ VOUS ME CONSEILLER JE NE SAIS PAS QUOI FAIRE J'AI TROUVÉ UN AUTRE LOGEMENT ET JE NE VEUT PAS ET NE PEU PAS PAYER 4 LOYER SUR 2 MOIS DE PLUS SON STUDIO A PAS MAL DE VICE 1 RADIATEUR POUR 28M² CARRE JUSTE 1 V LUXE AU PLAFOND DES PORTES DE CHAMBRE A LA PLACE D'UNE PORTE D'ENTRÉE , IL A AUSSI LES DOUBLES DES CLEES DE TOUT CES APPARTEMENT (5) D'APRES MES VOISIN ET MOI MEME (JE LAIS VUE FAIRE) IL RENTRE CHEZ LES LOCATAIRES PENDANTS LEUR ABSENCE ! J'AI DU CHANGER MON CANNON DE SERRURE CAR UN MATIN JE DORME HEUREUSEMENT QUE J'AVAIS LAISSÉ LA CLE SUR LA SERRURE CAR IL A ESAYÉ DE RENTRE CHEZ MOI CA M'A RÉVEILLÉ ET J'AI EU PEUR QU'IL RECOMENCE DONC J'AI CHANGÉ LA SERRURE. DE PLUS SONT BAILLE NA PAS L'AIR AU NORME (SI IL EN AS?) de plus sur le contrat il y es marqué que mon studio fait 25m² mais en faite même en comptent les wc il fait 15m² aparament il a compté la mézanine dans la surface vivable tout en sachant quel fait 5m² et que je peut pas être debout dessus car la hauteur n es que de 1m50 merci de votre aide

merci de votre aide desoler ^pour les majuscule

Par **Tisuisse**, le **07/10/2008** à **17:03**

Merci de ne pas créer de doublon. Si votre message a changé de catégorie c'est pour qu'il se retrouve dans le forum le + adapté afin de vous permettre d'obtenir + de réponses. Chacun des intervenants de ce forum a ses spécialités et on ne peut pas lire toutes les catégories, ce serait trop long et trop fastidieux, on lit donc les spécialités qui nous concerne.